



Compte Rendu

de la

Réunion DG IDF

Du 1er Avril 2020

L'entreprise était représentée par :

Guillaume MARBACH (Directeur de la DG IDF), **Karim TOUATI** (Directeur de la Production Unifié) et **Valérie GRUET** (Responsable Relation Sociale).

Les Organisations Syndicales étaient représentées par :

Loris BOULOGNE (Secrétaire du CSE)
Anne-Laure GUY (RS CGT)
Fabio AMBROSIO (RS Sud Rail)
Christophe THETIER (Réfèrent UNSA)

Cette réunion du 1^{er} avril permet de maintenir le dialogue social et de faire un point sur la situation avec l'entreprise sur le périmètre du CSE DG IDF

Pour débiter, le Directeur de la DG IDF nous fait un état des lieux de la situation :

L'évolution des activités a eu des conséquences sur le Plan de Transport Adapté.

Le PTA a subi une forte diminution progressive depuis le mardi 17 mars à la suite des annonces du Gouvernement.

En quelques chiffres :

6 à 7% du trafic TGV et Intercités

15% du trafic Transilien

60% du trafic FRET (trains stratégiques et trains vitaux)

Le PTA est maintenu tel quel jusqu'à fin avril. La situation évoluera certainement selon les annonces du Gouvernement.

Activités Infra :

Depuis le début du confinement, les activités ont subi une forte diminution dans les établissements infra.

- Coté Circulation : Plusieurs mesures ont été prises avec des cessations de la fonction régulation, la fermeture de certains postes, réduction d'ouverture de plusieurs postes en 2x8. De plus, la direction a fait le choix de mutualiser les fonctions des Agents Circulation et aiguilleurs pour avoir le moins d'agents possibles en présentiel. Quant aux postes permettant la circulation des trains du FRET, ils sont maintenus. L'ouverture des postes est surtout ciblée sur la circulation du FRET car il y a très peu de circulations de trains voyageurs. Une autre mesure consiste à alléger considérablement les effectifs dans les Centres Opérationnels et dans les postes.
- Coté M&T : La première mesure consistait à arrêter les chantiers d'investissements. La priorité reste la maintenance essentielle pour maintenir l'infrastructure et la circulation des trains en toute sécurité. Selon l'estimation de l'entreprise, il reste 30% des effectifs opérationnels en présentiel. Le reste des agents ont fait une demande de garde d'enfants, sont en arrêt, ont été jugés fragiles ou sont en confinement lié à l'activité.



Pour ce qui concerne les activités encore en cours, elles ont été classées selon des critères de priorisation avec une codification UO pour les opérations prioritaires. Pour les télécoms, seuls les lots essentiels sont assurés. Pour les agents des Infrapôles et Infralogs : Il faut assurer la surveillance des voies, déployer les engins de mesures, assurer la surveillance des infrastructures, remplacer les rails qui sont nécessaires, changer cœurs qui présentent des avaries, maintenir les opérations de nivellement et de signalisations. Ce qui se traduit par toutes les opérations qui sont nécessaires à la circulation des trains en toute sécurité.

- Pour les agents du Siège et des pôles d'appui, une très grosse majorité d'entre eux sont en télétravail (près de 90%).

A la suite de la situation évoquée par la direction de la DG IDG, les Organisations Syndicales présentes à cette réunion ont questionné la direction sur les sujets suivants :

- *Quel est la durée maximale de confinement prévue ?*

Pour la direction de la DG IDF, ces délais sont évalués par la Task Force avec l'avis des professionnels de santé. Lorsqu'un agent est en contact direct avec une personne infectée, un confinement de 14 jours est prévu. A l'issue de ce confinement, si l'agent ne présente pas de symptômes, il peut retourner travailler. En cas de suspicion du COVID 19, la durée est établie par le corps médical selon les cas. Ces confinements sont déclarés à l'ARS.

- *Certains agents en télétravail se plaignent d'être sollicités en dehors des horaires de service prévus et même parfois le week-end. Les OS demandent que le droit à la déconnexion soit respecté. Il faut également vigiler la charge de travail octroyé.*

La direction de la DG IDF fera un rappel aux établissements pour respecter les horaires de service ou d'appeler à des heures décentes ceux qui sont au forfait jours.

- *Certains établissements annoncent déjà une reprise du travail. Les OS demandent un éclaircissement sur ce sujet.*

La direction de la DG IDF annonce effectivement que certaines opérations vont reprendre. Les opérations classées UO sont à effectuées dès que possible. Certaines opérations débiteront dès le 4 avril à l'ITIF et dès la semaine prochaine pour certains établissements. Des informations plus complètes seront données lors de la prochaine réunion.

- *Malgré un pic de la pandémie à venir, la reprise est prévue pour certaines opérations. Les OS demandent quelles sont les mesures de protection prévues par la direction pour assurer leur sécurité.*

La direction de la DG IDF rappelle la nécessité de respecter les gestes barrière et les fiches métiers prévues pour certaines opérations. Des masques, du gel hydroalcoolique et des gants ont été commandés et livrés dans les lieux prévus (brigades, postes, etc...).

- *Les Organisations Syndicales vous alertent sur le contenu des fiches métiers qui ne sont pas toutes adaptées aux appareillages, aux lieux et aux effectifs présents.*

Les Fiches sanitaires sont élaborées par une Task Force de la DGOP avec l'avis de professionnels métiers.



- *Qui est le contact de la DG IDF qui assurent les conditions de travail des cheminots ?*
 Cette mission a été attribuée à Pascal ANRICH. Toutes les questions et remarques liées à la SST doivent lui être remontées afin de s'assurer que les cheminots travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la reprise anticipée du travail ne doit pas se faire sans une prévention efficace des risques. Lors des opérations, les agents qui ne peuvent pas respecter les gestes barrières et qui ne sont pas équipés des appareils de protection prévus ne doivent pas prendre de risque et doivent exercer leur droit de retrait. L'UNSA-Ferroviaire a obtenu auprès de la direction de Réseau, de pouvoir participer à l'amélioration de ces fiches en faisant remonter des commentaires. Toutes ces propositions seront analysées par le service qui rédige les fiches et contribueront à faire évoluer ces fiches. L'UNSA a demandé également que le lien SharePoint qui regroupe l'ensemble des fiches soit envoyé aux agents. Il n'est pas recommandé d'imprimer ces fiches une seule fois car elles évolueront au fil du temps. Quant aux masques, l'UNSA-Ferroviaire a demandé au DRH du GPU de prévoir un mode opératoire pour l'utilisation des masques. En ce qui concerne la partie rémunération, l'UNSA-Ferroviaire a demandé qu'une communication claire soit faite auprès de l'ensemble des agents du périmètre. L'UNSA-Ferroviaire encourage ce type de réunion qui consiste à garder le lien pour assurer un dialogue social efficace.

Une prochaine réunion devrait se tenir dans moins de quinze jours pour faire un point sur l'évolution de la situation. D'ici là, vous pouvez faire parvenir vos questions en écrivant au Secrétaire Fédéral en charge de Réseau: thetier.c@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>
 POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace Service public

EXPERTISE Savoir-faire Carrières

Hot-Line Juridique Autonome STATUT

Filières Syndicat de services Responsable

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

.....

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire
 56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
 Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org